

# VOS SUCRERIES PREFEREES PEUVENT REPRESENTER UN VRAI DANGER POUR VOTRE COMPAGNON QUI NE SAIT PAS TOUJOURS CE QUI EST BON POUR LUI...



## TOUR D'HORIZON DES MENACES ALIMENTAIRES DU QUOTIDIEN

*Ne pas céder aux yeux doux !*

Le museau collé sur la table, le regard triste, ou l'impression que votre chien, malgré des repas copieux, n'a pas mangé depuis des jours... Devant une telle détresse, on est souvent attendri et tenté de donner une petite sucrerie à son animal. Or certains aliments, tout à fait sans danger pour l'homme, sont interdits à votre animal en raison de leur toxicité. Ici, nulle question de régime, ou de goût particulier pour la discipline. Si vous décidez de "gâter" votre animal à la fin d'un repas, votre démarche peut se révéler dangereuse pour votre chien ou votre chat.

### LES ALIMENTS A PROSCRIRE ABSOLUMENT !

Beaucoup de chiens, toutes races confondues, sont extrêmement gourmands. Ne comptez donc pas sur l'animal pour vous aider à savoir ce qui est bon ou non.

Au premier rang des accusés se trouvent le **chocolat**, car le cacao contient de la théobromine, une substance qui peut se révéler fatale, même en petite quantité. Les races brachycéphales (à face plate) y sont particulièrement sensibles. Le **café** est également déconseillé. Les **viandes crues**, qui renferment des bactéries, sont à éviter. Enfin, les **oignons crus** sont pour notre canidé préféré déconseillés. Les chiens et les chats ne doivent enfin pas ingurgiter les **raisins** (qui provoqueraient une insuffisance rénale, quelque soit la variété, selon une très récente étude scientifique).

**L'avocat** est, de la même façon, toxique pour les oiseaux, les lapins et les souris car il provoque, parfois très rapidement, des problèmes respiratoires. La **pomme de terre et le chou-fleur** sont aussi à proscrire. Les rongeurs ont une alimentation précise. Evitez à tout prix le **chocolat** et portez une attention particulière à vos plantes d'intérieur. **Ficus, laurier rose, muguet** ne doivent pas se trouver sur son chemin. En cas de doute, ne laissez pas votre rongeur grignoter vos végétaux.

### **Quelques règles simples pour éviter les accidents :**

- Ne laissez pas les aliments à portée de votre animal. Rangez vos victuailles ou placez-les bien en hauteur (attention cependant à l'agilité de votre chat, il pourrait vous surprendre).
- Ne relâchez pas votre surveillance lorsque vous promenez votre chien. Doté d'un odorat et d'une curiosité extrêmement performants, il n'hésitera pas à goûter champignons et diverses offrandes de la forêt. A vous de lui apprendre à sentir sans toucher !
- Le plus important est de suivre les heures de repas recommandées par votre vétérinaire, et de toujours préparer une alimentation adaptée à votre animal, sans sucreries et aliments gras. C'est encore le meilleur moyen de le préserver des dangers alimentaires.

## **INTOXICATION**

*De nombreux produits peuvent être la cause d'intoxication :*

- Les produits raticides que le chien peut ingérer directement (quand il les trouve par terre), ou bien par l'intermédiaire des souris mortes ou affaiblies, qu'il peut facilement capturer.
- Les produits contre les fourmis avec lesquels le chien peut s'intoxiquer, en léchant la boîte placée sur le chemin des fourmis.
- L'antigel pour moteur, les plaquettes pour allumer les barbecues contiennent de l'éthylène glycol et du méthaldéide dont le goût sucré plaît beaucoup au chien.
- Certains colliers antiparasitaires peuvent provoquer des intoxications si le chien arrive à l'enlever et à le mordiller.
- D'autres produits, spécialement conçus pour éliminer les renards (appâts à la strychnine), sont particulièrement dangereux si le chien les trouve.

*Faire très attention quand on veut procéder à l'élimination des nuisibles : toujours disposer les produits dans un endroit où le chien ne peut pas avoir accès. Pendant la période de traitement surveiller le chien lors de ses sorties. En cas de suspicion (convulsions, problèmes respiratoires, affaiblissement), consulter en urgence un vétérinaire.*

*Centre Antipoison Vétérinaire : 04 78 87 10 40*